



## Communiqué

### Epreuves d'examen dans les établissements privés



Ces derniers jours, la convocation d'élèves candidat.es au baccalauréat général dans des lycées privés sous contrat a suscité l'émotion de certaines associations ou syndicats.

La CGT Educ'action Nantes ne peut elle aussi que déplorer que le service public d'éducation soit aujourd'hui incapable d'accueillir l'ensemble de ses élèves dans ses établissements pour les examens. Cela témoigne de la profonde dégradation du service public, dégradation amplifiée par les gouvernements successifs et accélérée par l'actuel ministre.

Malgré cette situation anormale, il est aujourd'hui impossible de changer l'organisation du baccalauréat ou de tout autre examen. C'est non seulement irréaliste mais également irrespectueux et méprisant pour les personnels du Rectorat ou des établissements.

Depuis des mois, les personnels doivent travailler dans des conditions dégradées, sans compter leurs heures et au prix de leur santé mentale et physique. Ils et elles subissent la valse des ordres et contre-ordres du Ministère, sans parler des sorties médiatiques du Ministre Blanquer. Cela doit cesser instamment ! La CGT Educ'Action Nantes et le SNEIP soutiennent l'action des personnels de la Division des Examens qui se sont réunies en AG le mardi 15 juin.

Cependant, cette situation ne doit pas remettre en cause la liberté de conscience des candidat.es, d'autant plus que beaucoup sont mineur.es. Cela nécessite que, dans les lieux fréquentés par les élèves pendant la durée des épreuves, tous les signes religieux soient retirés ou cachés.

À l'heure où certains responsables politiques se présentent comme des chantres de la laïcité, il y a urgence que le Ministre et le Recteur exigent que les établissements privés respectent scrupuleusement la liberté de conscience des élèves et des personnels du public qui seront présents sur site, c'est-à-dire en faisant respecter la neutralité religieuse des centres d'examen.

**La CGT Educ'action Académie de Nantes et le SNEIP enseignement privé** réaffirment son attachement aux valeurs qui fondent son engagement syndical, les libertés individuelles, de conscience, d'expression et le principe de laïcité.

**La CGT Educ'action et le SNEIP CGT enseignement privé sous contrat avec l'Etat** rappellent leur revendication de nationalisation de l'enseignement privé assortie de la fonctionnarisation de tous les personnels sur place.

Nantes , le 16 juin 2021